



N° 2628

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 20 avril 2020

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

*portant reconnaissance de la Nation à nos soignants
lors de la Fête nationale du 14 juillet,*

présentée par Mesdames et Messieurs

Éric PAUGET, Damien ABAD, Emmanuelle ANTHOINE, Thibault BAZIN, Valérie BEAUVAIS, Émilie BONNIVARD, Jean-Yves BONY, Jean-Claude BOUCHET, Marine BRENIER, Fabrice BRUN, Jacques CATTIN, Olivier DASSAULT, Éric DIARD, Fabien DI FILIPPO, Virginie DUBY-MULLER, Annie GENEVARD, Michel HERBILLON, Brigitte KUSTER, Sébastien LECLERC, Marc LE FUR, Constance LE GRIP, Véronique LOUWAGIE, Jean-Louis MASSON, Bernard PERRUT, Bérengère POLETTI, Nadia RAMASSAMY, Robin REDA, Jean-Marie SERMIER, Michèle TABAROT, Laurence TRASTOUR-ISNART,

députés.

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

Après la peste en 1720, le choléra en 1820, et la grippe espagnole du siècle dernier, une nouvelle épidémie bouleverse profondément l'Histoire, meurtrit lourdement l'humanité. Après un signalement à l'Organisation Mondiale de la Santé le 31 décembre 2019, la pneumopathie ayant infecté 44 personnes à Wuhan en Chine est rapidement identifiée comme un nouveau type de coronavirus par les autorités chinoises. Dénommé SARS-CoV-2, il enregistre son premier décès officiel dans cette ville le 15 janvier 2020. Élevée au stade de pandémie par l'OMS depuis le 11 mars dernier, cette crise sanitaire majeure a déjà fait près de 150 000 victimes dans le monde. Depuis trois mois désormais, le virus se propage et développe cette maladie mortelle du covid-19 qui a déjà contaminé plus de 2 millions de personnes dans 185 pays, dont la majorité au sein de la première puissance mondiale que sont les États-Unis d'Amérique.

L'Histoire retiendra que l'infiniment petit a déstabilisé l'économie mondiale, suspendu les guerres, et bouleversé les plus grandes nations. Aucune puissance, ni aucun gouvernement n'ont pu éviter la propagation sournoise de cet ennemi commun, qui ne connaît ni de frontières ni la valeur de l'argent. Partout, le mystère de ce virus insaisissable contamine et tue. L'ennemi est invisible, mais partout sa contamination silencieuse remet en cause les habitudes de milliards de personnes qui se retrouvent confinées dans nos villes pétrifiées où le temps semble s'être arrêté. Dans ce monde devenu surnaturel, aucune nation n'est épargnée par l'extrême virulence de cet adversaire de l'humanité qui a confisqué notre quotidien et qui menace notre avenir.

L'angoisse a maintenant remplacé le doute. Notre Monde est malade et la France est blessée, mais toujours elle continuera de se tenir debout devant les Hommes et face à la pandémie. Aucune personne n'est épargnée par ce virus et chacun d'entre nous a ressenti la peur ou le chagrin qui nous rappelle toute notre vulnérabilité. Depuis le premier décès enregistré en France le 15 février dernier, il a suffi de quelques jours pour que la certitude devienne incertitude et que le pouvoir ne devienne concertation et solidarité.

Pourtant, deux mois seulement après l'arrivée du Coronavirus, la France compte désormais 18 000 décès et plus de 100 000 personnes contaminées au covid-19. Chaque jour est devenu une période difficile et imprévisible qui appelle à notre sens des responsabilités pour limiter la

propagation du virus. Si l'immense défi de cette pandémie a conduit le Gouvernement à prendre des mesures exceptionnelles qui ont eu un profond impact sur notre société permettant d'éviter la saturation de nos hôpitaux, il a également révélé toute l'importance de notre système de santé.

Aux côtés de nos gendarmes, policiers ou pompiers, ce sont nos chirurgiens, médecins, radiologues, infirmières, aides-soignantes, brancardiers, ambulanciers, psychologues et tant d'autres acteurs engagés dans cette guerre sanitaire qui nous fascinent, nous inspirent, et forcent notre immense respect. Partout, ils travaillent, ils soignent, ils sauvent des vies au péril des leurs.

Par-delà l'évidente redéfinition des moyens matériels et des investissements financiers qui devront être à la hauteur de l'investissement humain de nos soignants, ce sont ces mérites inestimables qui ne s'achètent pas, et le courage de leur engagement qui appellent à l'entière reconnaissance de la Nation.

Parce que le monde d'après commencera par le jour d'après, parce qu'il est des symboles communs qui sont éternels, je vous demande d'adopter la présente proposition de résolution reconnaissant les mérites exceptionnels de notre armée blanche par un hommage solennel de la nation lors de notre fête nationale du 14 Juillet.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

Article unique

- ① Vu la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789,
- ② Vu l'article 34-1 de la Constitution,
- ③ Vu l'article 136 du règlement de l'Assemblée nationale,
- ④ S'inspirant des fondements de la Nation énoncés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ;
- ⑤ Reconnaissant que l'Histoire appelle à la raison et à l'humilité face à l'extrême gravité des menaces pandémiques ;
- ⑥ Considérant que l'oubli des droits de l'Homme est l'une des principales causes des malheurs publics que les représentants du peuple Français, constitués en Assemblée nationale ont érigé sur le fronton de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ;
- ⑦ Convaincu que l'émerveillement technologique et la prospérité sociale et économique a ébloui l'homme qui commençait seulement à percevoir le spectre de l'environnement ;
- ⑧ Estimant que la nature est venue durement rappeler aux hommes et aux femmes pressés ayant perdu le sens de l'essentiel qu'ils ont dangereusement relayé leur sécurité sanitaire à l'accessoire ;
- ⑨ Constatant avec une grave préoccupation que la pandémie de SARS-CoV-2 qui meurtrit notre pays menace dangereusement la vie humaine confrontée aux limites de notre système de santé ;
- ⑩ Sachant que les professionnels de santé ont pourtant continuellement alerté les pouvoirs publics sur la dégradation d'un secteur sanitaire et médical français malade depuis de nombreuses années ;
- ⑪ Rappelant que les soignants et soignantes ont largement interpellé le Gouvernement sur l'absence de revalorisation de leurs carrières qui a donné lieu à de multiples manifestations de la profession ;
- ⑫ Rappelant également que les multiples restrictions matérielles et financières de ces dernières années ont directement participé à la dégradation des conditions de travail du personnel soignant ;

- ⑬ Soulignant que le manque de considération du monde sanitaire conjugué à ses limites budgétaires a largement participé à l'affaiblissement de notre système de santé ;
- ⑭ Considérant que ces dérives nuisent gravement aux valeurs humanistes ayant forgé notre politique de santé ;
- ⑮ Ayant à l'esprit que les mots ne peuvent remplacer l'efficacité des moyens nous permettant de lutter contre ces maux qui rongent notre système sanitaire ;
- ⑯ Intimement convaincue que la conscience professionnelle de ces femmes et de ces hommes a comblé les carences humaines matérielles et financières ;
- ⑰ Profondément préoccupée par cette lutte à bras le corps que mènent ces soignants et ces infirmières retranchés dans nos hôpitaux et par ce combat qui nous concerne tous ;
- ⑱ Considérant avec une vive inquiétude que par son ampleur, la pandémie a laissé place à la guerre sanitaire ;
- ⑲ L'Assemblée nationale reconnaît que nos soignants et soignantes sont devenus ces soldats en blouse blanche engagés sur la première ligne de ce combat sanitaire ;
- ⑳ Reconnaît également que la vocation de ces combattants de la vie a primé sur leurs légitimes appréhensions malgré l'évidence du risque infectieux ;
- ㉑ Affirme pourtant que les dangers de leur activité professionnelle les ont surexposés à une incontestable menace de contamination au coronavirus ;
- ㉒ Notant que ces héros masqués n'ont pas hésité à faire don d'eux-mêmes, parfois jusqu'au sacrifice ultime ;
- ㉓ Rappelant que leur détermination a surpassé les hésitations malgré les doutes et les interrogations ;
- ㉔ Soulignant par ailleurs que leur discrétion a imposé cette considération qui force notre admiration ;

- ②⑤ Convaincu que le courage de ces travailleurs et travailleuses qui tentent de sauver des vies au péril des leurs surpasse l'entendement, la raison et la morale des hommes ;
- ②⑥ Considérant que leur éthique et leur sens du devoir leur ont seulement été dictés par leur conscience et leur morale personnelle ;
- ②⑦ Estime que ce dévouement professionnel dépasse le travail, les salaires et la valeur de l'argent ;
- ②⑧ Assure finalement que si l'accompagnement fraternel est un devoir partout où la vie nous laisse un espoir, certaines situations historiques doivent appeler à la concorde nationale ;
- ②⑨ Réaffirme notre entier soutien à l'élan de solidarité qui s'est établi envers nos soignants et soignantes que les Français portent fièrement chaque soir depuis leurs fenêtres ;
- ③⑩ Partage également les applaudissements de nos concitoyens qui témoignent notre immense gratitude envers ceux qui s'efforcent de conquérir chaque souffle de vie ;
- ③⑪ Croit fermement en cette France forte qui tient sur ces femmes et ces hommes ;
- ③⑫ Reconnaît la particulière gravité de cette crise qui appelle à l'entière reconnaissance du peuple et de la patrie, du pouvoir et de la Nation, de cette France unie et solidaire qui ne peut se tapir dans le clair-obscur politique ;
- ③⑬ Appelle résolument le Gouvernement à favoriser la reconnaissance de la Nation en commémorant l'engagement exemplaire de nos soldats d'ivoire mobilisés dans cette nouvelle guerre ;
- ③⑭ Propose de rendre un hommage solennel à notre armée blanche, qui honore la France et les Français, lors de la Fête nationale du 14 juillet prochain ;
- ③⑮ Invite résolument le Parlement à voter la présente proposition de résolution pour témoigner de notre infinie gratitude et de notre immense reconnaissance par la force d'un symbole universel et immortel.